

Mon enfant et mon animal

Par nature, les chiens et chats sont des animaux sociables ; ils ne perçoivent donc pas l'arrivée d'enfants au foyer comme une menace... Néanmoins, nombreux sont les parents inquiets à l'idée de cette cohabitation...

Comment informer un animal de l'arrivée d'un enfant ?

En règle générale, nos animaux sont déjà au courant avant quelquefois même que les tests de grossesse soient effectués! Nous modifions aussi notre comportement, les préparatifs les intriguent, tout ceci peut les dérouter. Toutefois, il faut rester naturel : ne pas culpabiliser, ne pas en faire trop, et redonner à l'animal une place claire au sein du foyer. Si l'enfant est plus grand, comme dans le cas d'une famille recomposée, savoir s'il a l'habitude des animaux, et n'en a pas peur afin de poser d'emblée les limites de chacun.



Les animaux ne peuvent pas être « jaloux » des enfants, même si nous percevons leur attitude comme telle ; la jalousie est un sentiment trop complexe pour eux, mais ils peuvent éprouver l'envie d'un câlin à un moment où nous ne pouvons le leur donner; il suffit de remettre ce moment d'intimité à plus tard. Certains animaux, tels les chats, perturbés par le changement, peuvent se mettre à uriner dans la maison, voire sur les affaires du bébé : ce n'est pas de

la vengeance! Nous pouvons alors avoir une attitude ambiguë vis-à-vis de l'animal : le gronder tout en éprouvant de la culpabilité, à tort !

Quels sont les dangers des chiens ?

Il n'y a pas de « race méchante » avec les enfants, mais il est incontestable cependant que la taille et la puissance du chien joue un rôle dans sa dangerosité. Une socialisation précoce aux enfants, une place claire au sein du foyer rendront les choses plus faciles. Avant l'arrivée d'un enfant, il faut faire attention aux animaux qui ont déjà présenté des signes d'agressivité ou sont dominants.

Le risque est différent selon l'âge de l'enfant :

- tant qu'il ne se déplace pas, le risque est extrêmement faible, mais il faut signaler à votre vétérinaire toute attitude de votre chien indiquant qu'il a pu considérer un enfant comme une proie.
- lorsqu'il commence à se déplacer, l'enfant de 6 à 18 mois n'a pas encore d'interdits : il convient donc de le surveiller de très près si l'animal risque de se sentir menacé dans ses zones de repos ou de nourriture.
- ensuite, jusqu'à trois ans, il ne faut jamais laisser un enfant seul avec un animal : l'enfant recherche le contact, de manière particulièrement active pour les garçons, alors qu'il ne sait pas encore interpréter les signaux de mécontentement - grognements, feulements... - émis par eux, avec le risque de se faire mordre ou griffer. Si par malheur ceci arrivait, ne pas oublier de présenter l'animal pour les trois visites sanitaires obligatoires à votre vétérinaire, ainsi que d'emmener

l'enfant mordu chez votre médecin.

▪ après 3 ans, le risque diminue car l'enfant est capable de comprendre interdits et dangers. D'ailleurs, ces interactions avec les animaux sont bénéfiques pour l'enfant, car elles lui apprennent respect et tolérance !

Les chats peuvent-ils être dangereux ?

Certes, les chats aiment se coucher dans la chaleur du berceau de bébé, et cela est plus à éviter pour de simples raisons d'hygiène, que de risque d'étouffement ! De même, un chat aime jouer avec ce qui bouge, en particulier les pieds ou les mains, il convient donc d'être vigilant, et de surtout surveiller les chats déjà agressifs. Si votre enfant se fait griffer, surtout dans des jeux avec un jeune chat, il faudra consulter afin de prévenir la maladie « des griffes du chat ».

Y a-t-il des risques sanitaires ?

Il est évident, que comme pour nous adultes, il convient que le chien soit propre, lavé régulièrement, correctement vermifugé selon les calendriers adaptés par votre vétérinaire à chaque cas. Il faut bien sûr se laver les mains après avoir caressé son animal ! Par contre, rassurez-vous: une étude récente prouve qu'il n'y a pas plus d'allergies respiratoires ou cutanées chez les enfants qui vivent avec un animal familier, au contraire!

Comment prévenir les risques ?

Tout comportement indésirable doit faire l'objet d'une consultation chez votre vétérinaire, qui, en général connaît très bien votre animal. En général, une reprise en main et l'adoption de nouveaux comportements sur le temps que dure une grossesse suffira pour redonner une place adaptée

à votre compagnon, qui, ainsi, ne se sentira pas trop frustré lors de l'arrivée de l'enfant.



Une consultation « prénatale » peut permettre à votre vétérinaire d'évaluer s'il y a des risques, dus tant au fait de la race, du poids que du caractère de votre chien. Il étudiera son comportement, sa socialisation, son statut hiérarchique dans la famille, et s'il a déjà été en contact avec des enfants, vous demandera quelle avait été son attitude. Il évaluera lors d'un examen clinique si votre animal présente des signes de douleur dus à des rhumatismes ou à une otite par exemple, qui risquent de le rendre plus grognon et intolérant. Un chien âgé, sourd et aveugle, peut être surpris par un enfant et le mordre. A l'issue de cet examen, votre vétérinaire pourra vous conseiller, vous prescrire un éventuel traitement, et, au besoin, prendre des mesures de protection si le chien semble dangereux.

Il en va de même pour tout chat hyper anxieux ou agressif.

Comment me conduire à l'arrivée de l'enfant ?

Il faut agir le plus naturellement possible : si le chien ou le chat étaient auparavant correctement socialisés, cela ne pose en général aucun problème ! On peut présenter au chien les vêtements portés par le nourrisson, sans accorder une attention démesurée

si celui-ci est inquiet. En règle générale, respecter son rythme de vie et ses petites habitudes lui permettra de s'adapter très vite à la nouvelle compagnie. Sans se culpabiliser de ne pas en faire assez, ce qui le dérouterait, il importe de lui consacrer un petit moment, mais de qualité!

Le chat, qui est par nature plus indépendant, va tout d'abord rester à l'écart, mais ne résistera pas longtemps à la curiosité : du moment qu'on lui permet de se cacher, qu'on lui fasse de

temps en temps un gros câlin, petit à petit il intégrera le nouveau venu...

Dans le cas des familles recomposées, les précautions doivent prendre en compte l'âge des enfants, ainsi que le fait qu'ils connaissent bien ou non les animaux. Leur apprendre qu'on ne doit jamais déranger un chien qui mange, ou un chien ou chat qui dort, même s'ils ont déjà fréquenté des animaux très tolérants par le passé...

Symbi@vet+
ΣΥΜΒΙ@ΛΕΤ+